

# Myanmar

## Environnement opérationnel

### Contexte

L'environnement politique et socio-économique dans lequel l'UNHCR opère au Myanmar est soumis à des contraintes qu'il est difficile de surmonter à court, voire à moyen terme. Dans des domaines clés tels que l'éducation et la santé, les services publics sont très insuffisants. Même dans l'hypothèse d'un changement politique majeur et d'une levée ou d'un assouplissement des sanctions, il faudrait sans doute des années pour améliorer les services publics et créer au sein de la société civile des organisations puissantes profitant à la population dans son ensemble.

Quoi qu'il en soit, aucun changement politique majeur n'est en vue et l'UNHCR devrait demeurer confronté à un environnement opérationnel difficile, même s'il est en mesure d'intervenir dans le nord de l'État de Rakhine et dans le sud-est du pays.

Les manifestations non violentes qui se sont récemment déroulées au Myanmar n'ont pas eu d'impact à court terme sur les opérations de l'UNHCR. Néanmoins, leurs conséquences à plus long terme sont difficiles à prévoir, car elles dépendent principalement des suites que leur donneront les parties concernées.

### Besoins

#### Rapatriés et apatrides du nord de l'État de Rakhine

Depuis 2006, l'UNHCR s'efforce d'améliorer les conditions de vie de la population apatride vivant au nord de l'État de Rakhine. L'Organisation estime à 728 000 le nombre de personnes relevant de sa compétence dans la région, dont plus de 230 000 rapatriés, provenant des camps de réfugiés du Bangladesh.

Les évaluations participatives menées dans le nord de l'État de Rakhine indiquent que les rapatriés et les apatrides sont gravement pénalisés par les entraves imposées à leur liberté de mouvement et à celle des marchandises, ainsi que par diverses formes de discrimination. L'absence de



véritable statut juridique exerce un impact négatif sur la vie quotidienne des apatrides, tandis que la médiocrité des infrastructures, le manque d'établissements scolaires et une mauvaise connaissance de la langue birmane compliquent encore leur intégration.

Dans cette région, où la malnutrition aiguë est répandue, la population aurait besoin d'une éducation élémentaire en matière de santé et de nutrition, y compris pour la prévention des maladies les plus courantes. L'amélioration des services de santé demeurera donc une priorité pour l'UNHCR en 2008 et 2009.

Aux difficultés auxquelles est confrontée la population apatride dans son ensemble s'ajoutent pour les femmes et les adolescentes des limitations encore plus strictes imposées par les mœurs traditionnelles des communautés concernées. Celles-ci nuisent à leur capacité d'accéder à des moyens de subsistance.



UNHCR/C. Schwetz

Rapatriés participant au programme de formation linguistique à Mee Gyaung Zay VT, dans la commune de Buthidaung.

### Communautés touchées par les déplacements de population au sud-est du Myanmar

Extrêmement vaste, la zone couverte par les opérations de l'UNHCR au sud-est du Myanmar englobe environ 4 500 villages. La taille même de la zone desservie, l'absence de statistiques précises et fiables et le nombre limité d'organisations humanitaires et d'organismes de développement travaillant dans cette partie du Myanmar rendent l'environnement pour le moins contraignant. L'accès aux zones et aux communautés touchées par les déplacements de population étant encore compliqué par des facteurs logistiques et politiques, l'UNHCR éprouve des difficultés à effectuer une évaluation complète des besoins. Les infrastructures les plus essentielles ont été endommagées par des décennies de conflit et d'incurie. De nombreux villages n'ont pas accès aux services essentiels, ce qui accroît encore leur vulnérabilité.

### Total des besoins

2008 : 6 175 264 dollars E.-U.

2009 : 6 463 400 dollars E.-U.

## Objectifs principaux

- Promouvoir les droits et favoriser le bien-être des apatrides du nord de l'État de Rakhine par une amélioration de leur statut juridique et du traitement qui leur est réservé.
- Promouvoir l'intégration des apatrides au sein de la population du Myanmar et améliorer leurs moyens de subsistance.
- Faciliter le rapatriement librement consenti des personnes réfugiées au Bangladesh et la réintégration des rapatriés au nord de l'État de Rakhine.
- Donner aux femmes et aux adolescentes du nord de l'État de Rakhine les moyens de participer aux décisions familiales les concernant et de prendre part à la vie communautaire sur un pied d'égalité avec les hommes.
- Atténuer la vulnérabilité des personnes et des communautés touchées par les déplacements de population au sud-est du Myanmar ; cerner et satisfaire leurs besoins humanitaires.

## Cibles prioritaires en 2008 et en 2009

- L'UNHCR achève de distribuer des certificats d'enregistrement temporaires et met en place un mécanisme efficace pour dispenser une assistance permanente concernant la délivrance de documents d'identité à la population apatride du nord de l'État de Rakhine.
- Les droits fondamentaux des apatrides sont mieux respectés et les personnes confrontées à de graves problèmes de protection bénéficient d'un soutien adapté.
- Avec ses partenaires, l'UNHCR a accès à la population relevant de sa compétence au nord de l'État de Rakhine et lui dispense une assistance.
- Le rapatriement librement consenti des personnes réfugiées au Bangladesh est facilité.
- Les services de santé du nord de l'État de Rakhine sont renforcés et les connaissances de la population en matière de santé globale et génésique sont améliorées.
- Les femmes et les adolescentes peuvent obtenir des informations pertinentes et participer à des activités de perfectionnement des compétences et de renforcement de l'autosuffisance.
- Les individus extrêmement vulnérables bénéficient d'un soutien.
- Le nombre d'apatrides capables de communiquer en langue birmane augmente.
- Le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles publiques et achevant leur éducation primaire est accru dans le nord de l'État de Rakhine.
- Les villages du sud-est du Myanmar affectés par les déplacements de population sont moins isolés et moins vulnérables.
- Au sud-est du Myanmar, l'accès à l'eau potable est amélioré ; les déplacés installés dans des sites de relogement et des zones de cessez-le-feu disposent de meilleurs logements.
- Les écoles primaires du sud-est du Myanmar disposent de bâtiments adaptés, de mobilier et d'espaces convenant aux enfants.
- Au sud-est du Myanmar, les soins de santé sont améliorés : au niveau des villages, les postes de santé disposent de mobilier, de bâtiments et d'installations sanitaires adaptés ainsi que d'un personnel soignant plus qualifié.

## Stratégie et activités

Les autorités du Myanmar ne sont pas familiarisées avec les normes juridiques et procédurales prônées par l'UNHCR pour la protection des apatrides du nord de l'État de Rakhine et des communautés touchées par les déplacements de population dans le sud-est du Myanmar. C'est pourquoi l'Organisation adoptera une approche à deux

niveaux. Celle-ci visera à familiariser les autorités, tant centrales que locales, avec ses normes juridiques et procédurales. Elle visera également à associer les actions de protection à l'assistance humanitaire et à la mobilisation des communautés dans plusieurs secteurs clés.

Au nord de l'État de Rakhine, le défi consiste à améliorer le statut juridique des apatrides en attendant la résolution de la question de leur citoyenneté à plus long terme. L'enregistrement des naissances et la délivrance de documents d'identité sont les premières étapes indispensables en direction d'un véritable statut juridique. Le suivi et les interventions assurés au niveau local devraient entraîner une diminution des abus et des pratiques discriminatoires dont sont victimes les apatrides, tels que l'obligation d'obtenir une autorisation de mariage.

Bien qu'elle ne permette pas de résoudre les problèmes structurels plus profonds, l'assistance humanitaire peut atténuer les problèmes d'exclusion et de pauvreté dont souffre la population. L'assistance dispensée par l'UNHCR et ses partenaires compensera l'indigence des infrastructures publiques. Par ailleurs, l'Organisation favorisera l'égalité des sexes par le biais de programmes pédagogiques et d'interventions communautaires.

Au sud du Myanmar, l'UNHCR poursuivra ses projets fondés sur la mobilisation communautaire au niveau des villages. Des projets à impact rapide seront entrepris pour rétablir les services essentiels et assurer l'accès de l'Organisation à la région et à ses habitants, y compris ceux affectés par les déplacements de population. L'UNHCR échangera ses données et ses évaluations de terrain avec d'autres organisations, afin de promouvoir des normes communes et une intervention cohérente.

## Contraintes

Bien que le mémorandum d'accord conclu avec le Gouvernement au sujet de l'opération menée au sud-est du Myanmar ait été renouvelé pour deux ans en 2007, l'accès direct aux populations déplacées demeurera difficile. La situation est encore aggravée par l'immensité de la région. Dans cet environnement contraignant, les capacités de l'UNHCR et de ses partenaires seront limitées.

## Organisation et mise en œuvre

### Présence de l'UNHCR

|                               | 2008 | 2009 |
|-------------------------------|------|------|
| Nombre de bureaux             | 3    | 3    |
| Effectif total                | 82   | 82   |
| Fonctionnaires internationaux | 10   | 10   |
| Collaborateurs nationaux      | 58   | 58   |
| VNU                           | 13   | 13   |
| JEA                           | 1    | 1    |

### Coordination

Au nord de l'État de Rakhine, l'UNHCR est reconnu par tous les intervenants comme le coordonnateur logique du programme d'assistance multisectoriel, au sein duquel les institutions des Nations Unies et les ONG dispensent des services essentiels. L'approche interorganisations a toujours été l'un des piliers de l'opération menée dans le nord de l'État de Rakhine. Le Plan d'action conjoint de l'UNHCR et du PAM au Myanmar sera mis à jour et développé.

Au sud-est du Myanmar, l'UNHCR noue des relations de travail avec les autorités locales, gagnant ainsi la confiance des communautés visées et instaurant des partenariats avec les ONG humanitaires actives dans la région. L'Organisation préside le Groupe de travail sur les mouvements de population de l'Équipe des Nations Unies dans le pays. Outre les réunions trimestrielles de l'UNHCR à Yangon, ce groupe de travail constitue la principale plate-forme de coopération régulière et structurée entre les diverses organisations actives dans le sud-est en particulier, et sur la question du déplacement interne en général. Sur le terrain, l'UNHCR partagera des bureaux avec l'UNICEF à Mawlamyine, ce qui rendra la coopération plus aisée.

## Chiffres prévisionnels

| Type de population | Origine | Janv. 2008         |                                | Déc. 2008 - Janv. 2009 |                                | Déc. 2009          |                                |
|--------------------|---------|--------------------|--------------------------------|------------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------------------|
|                    |         | Total dans le pays | Nb pers. assistées par l'UNHCR | Total dans le pays     | Nb pers. assistées par l'UNHCR | Total dans le pays | Nb pers. assistées par l'UNHCR |
| Réf. rapatriés     |         | 500                | 500                            | 500                    | 500                            | 500                | 500                            |
| Déplacés internes  |         | 78 000             | 20 000                         | 78 500                 | 30 000                         | 100 000            | 40 000                         |
| Apatrides          |         | 669 500            | 200 000                        | 728 000                | 200 000                        | 728 000            | 200 000                        |
| <b>Total</b>       |         | <b>748 000</b>     | <b>220 500</b>                 | <b>807 000</b>         | <b>230 500</b>                 | <b>828 500</b>     | <b>240 500</b>                 |

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :** Ministère de l'Immigration et de la Population, Service de l'immigration et de l'enregistrement national.

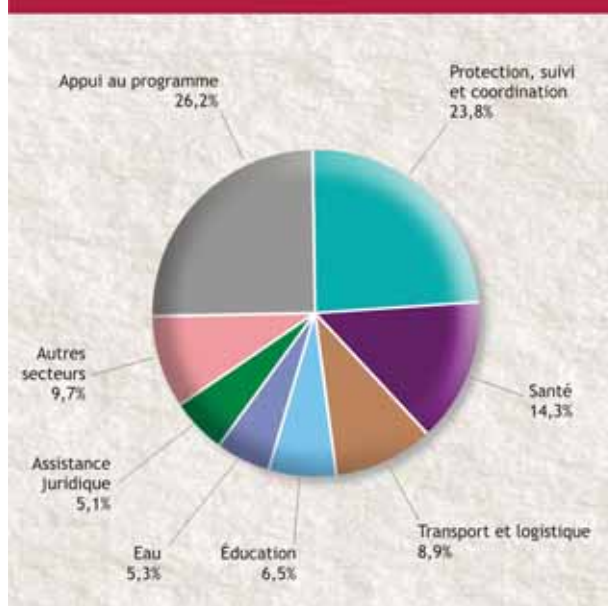
**ONG :** Action contre la Faim, Aide Médicale Internationale, *Bridge Asia Japan*, *Community and Family Services International*, *Malteser Hilfsdienst*, Médecins sans Frontières (Hollande), Société de la Croix-Rouge du Myanmar.

**Autres :** Volontaires des Nations Unies.

### Partenaires opérationnels

**Organismes gouvernementaux :** Ministère du progrès des zones frontalières, des ethnies nationales et des questions de développement.

## Budget-programme biennal par secteur 2008-2009



## Budget (dollars E.-U.)

| Activités et services                | Budget-programme annuel |                  |                  |
|--------------------------------------|-------------------------|------------------|------------------|
|                                      | 2007                    | 2008             | 2009             |
| Protection, suivi et coordination    | 1 126 552               | 1 465 390        | 1 545 509        |
| Abris et autres infrastructures      | 0                       | 40 000           | 43 000           |
| Appui opérationnel (aux partenaires) | 228 120                 | 223 948          | 241 445          |
| Assainissement                       | 0                       | 10 000           | 10 000           |
| Assistance juridique                 | 303 600                 | 303 090          | 346 343          |
| Besoins domestiques                  | 32 944                  | 41 410           | 41 410           |
| Eau                                  | 270 000                 | 332 700          | 342 000          |
| Éducation                            | 299 212                 | 411 353          | 415 317          |
| Santé                                | 75 000                  | 901 693          | 911 693          |
| Service communautaires               | 197 676                 | 277 532          | 300 419          |
| Transport et logistique              | 516 648                 | 558 274          | 568 373          |
| <b>Total des opérations</b>          | <b>3 049 752</b>        | <b>4 565 390</b> | <b>4 765 509</b> |
| Appui au programme                   | 1 255 194               | 1 609 873        | 1 697 891        |
| <b>Total</b>                         | <b>4 304 946</b>        | <b>6 175 264</b> | <b>6 463 400</b> |